

Covid-19 : protocole sanitaire des ateliers d'éveil aux Ateliers

Conformément à la loi du 5 août 2021 sur le pass sanitaire, et afin de respecter les consignes d'accès du public aux Ateliers.

Avant l'atelier d'éveil	<p>Le nettoyage des sols sera effectué avant l'atelier d'éveil.</p> <p>Les locaux seront aérés avant l'accueil des participants.</p> <p>Professionnels, et parents ne pourront pas fréquenter l'atelier d'éveil sans la présentation du pass-sanitaire à l'animatrice de l'Atelier.</p> <p>Les enfants, en cas d'apparition de symptômes évoquant un covid-19, ou en étant « cas contact », ne sont pas autorisés à se rendre aux Ateliers d'éveil, ceci afin de limiter la propagation du virus.</p>
A l'arrivée des participants	<p>Le port du masque est obligatoire pour les adultes dans les locaux, y compris pendant l'atelier d'éveil.</p> <p>Ne pas serrer la main ou s'embrasser pour se saluer.</p> <p>Les poussettes sont entreposées dans le couloir.</p> <p>L'adulte procède au lavage des mains pour lui-même et les enfants (sanitaires au fond du couloir) avec du savon (ou gel hydro-alcoolique pour les adultes).</p>
Pendant l'atelier d'éveil	<p>Du gel hydro-alcoolique sera à disposition dans la salle.</p> <p>Le lavage des mains est renouvelé avant et après le change ou le passage aux toilettes, le mouchage, l'éternuement.</p> <p>Se moucher, éternuer et tousser dans un mouchoir jetable, placé dans une poubelle à couvercle après usage.</p>
Après l'atelier d'éveil	<p>L'animatrice nettoie ou met en quarantaine les jouets utilisés lors de l'atelier.</p> <p>Elle aère les locaux.</p> <p>Les participants préviennent l'animatrice en cas de covid-19 avéré, afin qu'elle puisse informer les personnes ayant été en contact et organiser la désinfection du matériel et des locaux.</p>

Ce protocole est susceptible d'évoluer en application des directives ministérielles.